



Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent
Section des relations publiques
et communautaires



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

13 mai 2016

Campagne régionale *Pitou attaché, c'est ma responsabilité*

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent en étroite collaboration avec les 17 municipalités de son territoire et les Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu, lance la campagne régionale *Pitou attaché, c'est ma responsabilité*.

Le retour du beau temps annonce les promenades agréables avec son animal de compagnie. Cette campagne vise à rappeler l'obligation de tenir son chien en laisse en tout temps dans tout lieu public. Les parcs à chiens sont les endroits désignés pour laisser le meilleur ami de l'homme se dégourdir.

«Chaque jour, nous recevons des plaintes de citoyens incommodés par des chiens en liberté dans l'espace public, la plupart sont eux-mêmes propriétaires canins, explique Diane Lavoie, présidente de la Régie. Par respect pour autrui et par sécurité, nous souhaitons que le port de la laisse devienne une habitude bien assimilée.»

Depuis 2010, la Régie a reçu 3000 plaintes concernant les chiens et 270 pour des attaques.

« Les chiffres démontrent que l'usage de la laisse est de toute première importance pour réduire les risques de blessures provoquées par les morsures de chien sans égard à la race. Par exemple, sur 44 cas de morsures canines qui m'ont été présentés par les municipalités pour des évaluations comportementales entre 2012 et 2015, 73 % résultaient de chiens qui étaient laissés libres et donc facilement évitables » précise la docteure Diane Frank, médecin vétérinaire spécialiste en comportement animal.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec soutient d'ailleurs que c'est par la prévention que les incidents malheureux impliquant des chiens peuvent être évités. Le docteur Joël Bergeron, président de l'Ordre, invite les propriétaires à adopter de simples comportements responsables, particulièrement dans les espaces publics « toujours tenir son chien en laisse, s'assurer que le collier et le dispositif d'attache sont sécuritaires et adaptés au chien et aussi, que la personne qui a la responsabilité du chien ait la capacité d'en assurer le contrôle en tout temps permettent de renforcer la sécurité de la communauté. »

Durant le mois de mai, les patrouilleurs de la Régie sillonneront les endroits publics pour sensibiliser les citoyens à cette problématique.

«Cette réglementation existe depuis plusieurs années, pourtant, elle est peu respectée, souligne le capitaine Yanic Parent. Nos patrouilleurs porteront une attention particulière durant toute la saison estivale à son application. Les propriétaires récalcitrants pourront s'exposer à des constats d'infraction.»

Les amendes s'élèvent de 50 à 300\$ en cas de récidive.





**Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent**
Section des relations publiques
et communautaires



Les citoyens sont invités à consulter le site Web de la Régie www.police-rsl.qc.ca et le site Web de leur municipalité pour plus de détails. Rappelons que le 9-1-1 doit être composé uniquement en cas d'urgence et n'est pas le canal d'information approprié pour émettre une plainte. Ils peuvent téléphoner au 450 536-3333 au besoin.

-30-

À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, un corps de police de niveau 2 composé de 233 policiers et policières, dessert 17 municipalités : Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Sainte-Julie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères. Ce territoire regroupe 200 000 habitants.

À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Le mandat de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique. Avec la précieuse collaboration des experts vétérinaires, l'Ordre a élaboré un programme visant à soutenir les municipalités dans la gestion animalière adaptée aux besoins des citoyens et en respect du bien-être animal.

Source :

Sergent Pierre Tremblay, mat. 565
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Section relations publiques et communautaires
Téléphone : 450 536-3334 poste 220
Cellulaire : 514 207-6867
ptremblay@police-rsl.qc.ca

Mme Patricia Noël
Coordonnatrice du Service des communications
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Téléphone : 450 774-1427 poste 238
patricia.noel@omvq.qc.ca

